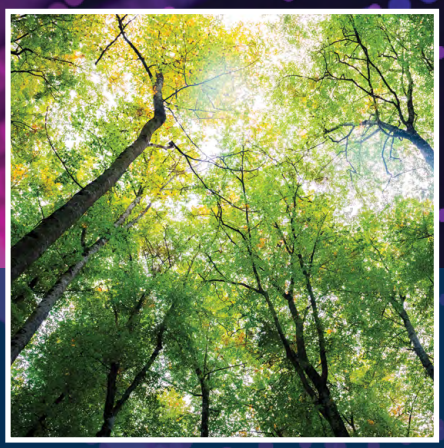
GROUPE CSA[MC]







Programme de recherche Explore

Appel de propositions

2 ANS | JUSQU'À 150 000 CAD | SOUMETTRE SUR LE PORTAIL DE GROUPE CSA

Chaque initiative de recherche comprend un ensemble de projets qui contribuent directement à l'avancement de la recherche sur un sujet précis et qui aident à déterminer comment nous pouvons mieux nous préparer aux défis émergents.



Description du programme

Sommaire

Dans un monde qui exige une adaptation rapide et des solutions avant-gardistes, le programme de recherche Explore de l'Association canadienne de normalisation (Groupe CSA) vise à anticiper et à relever les défis sociétaux complexes en soutenant l'avancement de la recherche de pointe et en facilitant la collaboration interdisciplinaire.

Chaque initiative de recherche comprend un ensemble de projets qui contribuent directement à l'avancement de la recherche sur un sujet précis et qui aident à déterminer comment nous pouvons mieux nous préparer aux défis émergents. Les projets regroupés au sein de chaque initiative sont complémentaires et concourent à la réalisation de l'objectif global de l'initiative de recherche.

Le financement fourni aux chercheurs aide à soutenir des activités précises visant l'atteinte des objectifs du projet, tels qu'ils sont définis dans leurs demandes. Parallèlement, les chercheurs se réunissent[1] à plusieurs reprises au cours de la durée de l'initiative afin d'échanger des connaissances et des résultats, de discuter de nouvelles idées et de cerner des retombées futures potentielles liées au thème de l'initiative.

Le Groupe CSA fournit la supervision stratégique du programme Explore et de ses initiatives de recherche afin de soutenir l'harmonisation des projets, la collaboration, le financement et la mobilisation des connaissances. À long terme, les initiatives de recherche Explore aideront à guider la préparation aux normes, à repérer les domaines d'intérêt émergents en matière de normalisation et à soutenir les progrès canadiens dans le domaine.

Domaine d'application

Les appels de propositions sont émis dans les secteurs clés prioritaires déterminés par le Groupe CSA. Un nombre limité de projets par initiative sera attribué dans chaque concours.

Le Groupe CSA encourage une diversité de points de vue et accueille les propositions de toute discipline, y compris les sciences sociales, les sciences humaines, la santé, les sciences naturelles et l'ingénierie.

1 La plupart des réunions auront lieu virtuellement, mais les candidats devraient prévoir un budget pour que le DR ou un représentant assiste à une réunion en personne au cours de la durée du financement.

Définitions

- **Initiative de recherche :** l'accent de la recherche qui encadre un appel de propositions dans le cadre du programme de recherche Explore du Groupe CSA
- **Projet de recherche :** l'étendue des activités décrites dans une proposition de recherche soumise par une équipe de recherche
- **Équipe de recherche :** les chercheurs principaux et chercheuses principales et les collaborateurs qui mènent le projet de recherche

Engagement collaboratif et intégration des connaissances

Chaque initiative de recherche soutient plusieurs projets financés dans le cadre du sujet décrit dans l'appel de propositions. Afin d'éclairer l'ensemble du domaine d'application de l'initiative de recherche et de contribuer à l'avancement des connaissances dans le domaine, le Groupe CSA facilitera l'échange des connaissances au moyen d'un engagement interprojet. En collaboration avec l'équipe de recherche, le Groupe CSA élaborera et publiera périodiquement des rapports de perspectives qui résumeront les conclusions collectives de l'initiative de recherche.

Afin d'étudier les répercussions des conclusions des projets individuelles sur l'initiative de recherche plus vaste, toutes les équipes de recherche doivent participer activement aux activités d'échange des connaissances, notamment :

- Réunions trimestrielles sur l'avancement entre l'équipe de recherche et le Groupe CSA
- Réunions de collaboration et de mobilisation des connaissances qui comprendront toutes les équipes de recherche au sein de l'initiative de recherche ainsi que le Groupe CSA

Confidentialité, publication et propriété intellectuelle

Le Groupe CSA s'engage à protéger la confidentialité des activités de recherche et des résultats tout en soutenant les équipes de recherche dans la publication de leur travail. Les propositions de recherche soumises au Groupe CSA demeureront confidentielles et ne seront pas communiquées à l'externe, sauf aux fins d'examen par les pairs à l'externe, au moyen d'une approche à double insu. Les activités et les conclusions du projet exprimées pendant les réunions d'avancement et les réunions de collaboration et de mobilisation des connaissances resteront confidentielles entre toutes les membres des équipes de recherche, sauf accord contraire. Les projets financés seront énumérés sur la page Web du programme de recherche Explore du Groupe CSA, avec le sommaire de gestion soumis dans le cadre de la proposition de recherche.

Les équipes de recherche sont encouragées à publier indépendamment leurs résultats dans des revues évaluées par les pairs, des actes de conférence et d'autres médias universitaires et non universitaires, de manière à ce que les résultats puissent contribuer à l'avancement du sujet, à l'échange de connaissances avec les parties et groupes intéressés et concernés, et au bénéfice global du Canada. Le Groupe CSA peut demander que sa contribution financière soit mentionnée dans les publications liées au projet.

Comme le programme de recherche Explore du Groupe CSA finance des projets qui contribuent à des initiatives de recherche plus larges, le Groupe CSA élaborera et publiera, pour chaque initiative de recherche, des Rapports sur les perspectives de la recherche, lesquels peuvent comprendre des contestations issues des projets de recherche communiquées au cours de l'élaboration des projets et à leur conclusion. Le Groupe CSA collaborera avec les équipes de recherche à l'élaboration des Rapports sur les perspectives de la recherche et les leur transmettra pour examen avant leur publication. Ces rapports seront publiés sous réserve de l'examen et de l'autorisation des chercheurs principaux des projets.

Les équipes de recherche sont également encouragées à publier indépendamment leurs résultats dans des revues évaluées par les pairs, des actes de conférence ainsi que dans d'autres médias universitaires et non universitaires, afin que les résultats contribuent à l'avancement du domaine, au partage des connaissances avec les parties et groupes intéressés ou concernés, et au bénéfice général du Canada. Le Groupe CSA peut demander que sa contribution financière soit reconnue dans les publications liées aux projets.

Valeur et durée

Les projets sont soutenus pendant deux ans, avec un budget maximal de 150 000 $ pour les coûts directs de recherche, comme indiqué dans le modèle de budget de projet de recherche. Le Groupe CSA ne prend pas en charge les coûts indirects (c.-à-d. les frais généraux) dans le cadre du programme Explore.

Les équipes de recherche peuvent utiliser le financement provenant d'autres sources, en plus du financement accordé par le Groupe CSA, selon les cas. Les activités et l'échéancier du projet ne peuvent pas dépendre d'autres sources de financement externes et doivent être mis en œuvre comme prévu en attendant d'autres décisions de financement.

Les équipes financées dans le cadre du programme Explore peuvent être invitées à soumettre une demande de renouvellement pour une période supplémentaire de deux ans.

Critères d'admissibilité

Équipe de recherche

Les projets financés par le programme de recherche Explore du Groupe CSA doivent être dirigés par une chercheuse principale ou un chercheur principal (CP) et peuvent comprendre des collaborateurs.

Chercheur principal (CP)

Le CP est le responsable scientifique et le principal point de contact pour le projet. Le CP doit :

- Être établi dans une institution canadienne publique ou sans but lucratif (p. ex., université ou institut de recherche)
- Être en mesure de mener des recherches indépendantes
- Diriger la recherche, y compris l'orientation générale du projet, son administration et sa supervision financière
- Soumettre la demande et agir à titre de personne-ressource principale pour le Groupe CSA tout au long de la période de financement et de déclaration

Une chercheuse ou un chercheur de plus peut être désigné « CP conjoint » et recevoir une partie des fonds du projet. Cette personne doit répondre aux mêmes critères d'admissibilité que le CP et conclure une entente de financement avec le Groupe CSA. Si un CP conjoint est désigné, le CP demeure le point de contact principal.

Collaborateur(s) (le cas échéant)

Les collaborateurs soutiennent la recherche menée par le CP. Un collaborateur :

- Participe aux activités de recherche
- Ne reçois pas les fonds du projet

Un candidat ne peut présenter qu'un seul projet en tant que CP, mais peut être un collaborateur sur un certain nombre de demandes.

Sujet

Les propositions devraient formuler des objectifs clairs, à court et à moyen terme, qui pourraient s'appuyer sur un programme de recherche plus vaste financé par d'autres sources. Bien que la période de financement soit de deux ans, les projets devraient adopter une approche prospective et tenir compte des impacts qui s'étendent au-delà de cette période. Par exemple, il peut s'agir de technologies qui sont à 5-10 ans de la commercialisation; d'analyses des défis, des événements ou des besoins émergents qui ne sont pas encore urgents de nature; ou de politiques et pratiques qui ne sont pas encore courantes. Le Groupe CSA accueille favorablement les propositions de toutes les disciplines, y compris les disciplines qui ne sont pas traditionnellement associées au sujet. Les candidats doivent expliquer clairement comment leur travail proposé contribue à faire progresser les connaissances et les solutions au sein de l'initiative de recherche identifiée dans l'appel de propositions.



> Les propositions devraient formuler des objectifs clairs, à court et à moyen terme, qui pourraient s'appuyer sur un programme de recherche plus vaste financé par d'autres sources.

Processus de demande

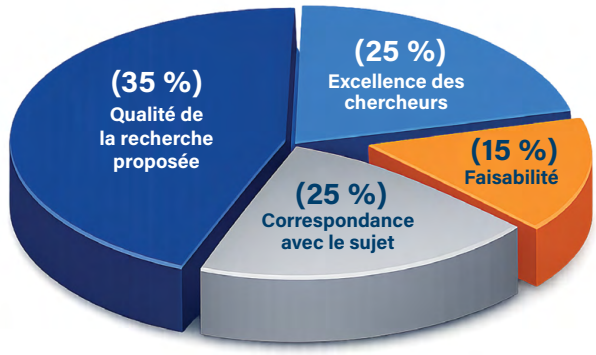
Les candidats doivent remplir un formulaire de demande sur le portail du Groupe CSA. La demande comprend les sections suivantes :

- Renseignements sur le demandeur
- Renseignements sur l'équipe
 - Équipe de recherche
 - Expertise et contributions de l'équipe (500 mots)
- Proposition de projet
 - Titre du projet
 - Mots-clés (jusqu'à 10)
 - Sommaire (250 mots)
 - Contexte, motivation du projet et importance de la recherche (1 000 mots)
 - Question(s) de recherche et méthodologie (500 mots)
 - Analyse de faisabilité (environ 500 mots)
 - Pertinence et impact interdisciplinaire (500 mots)
 - Références
- Budget du projet
 - Sommaire des dépenses proposées
 - Autres sources de financement pertinent (le cas échéant)
- Échéancier du projet
- CV des membres de l'équipe
- Réviseurs suggérés
- Collaboration et échange d'information
- Attestation des collaborateurs (le cas échéant)

Processus de revue

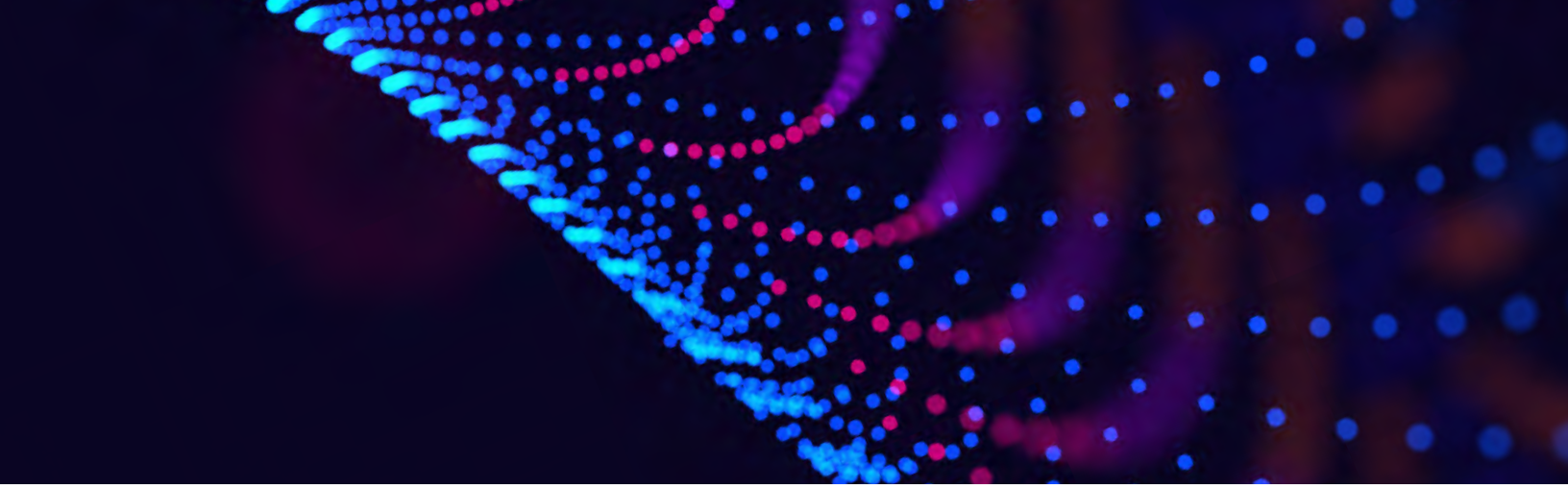
Sommaire

Tous les projets seront examinés par les employés du Groupe CSA et des experts externes en la matière choisis par le Groupe CSA. Les demandes seront évaluées en fonction des critères suivants :



Des commentaires personnalisés ne seront pas fournis pour les demandes non retenues.





Critères de sélection

Le programme de recherche Explore du Groupe CSA comporte quatre critères fondamentaux : la qualité de la recherche proposée, la correspondance avec le sujet, la faisabilité et l'excellence des chercheurs.

1 Qualité de la recherche proposée

Les exigences de ce critère comprennent :

- Une justification convaincante et basée sur des preuves qui démontre l'originalité de la recherche, fait avancer le domaine et/ou remet en question de manière constructive les hypothèses prévalentes
- Une justification claire et convaincante de générer des contributions positives et mesurables à l'initiative de recherche multidisciplinaire
- Des objectifs clairement définis soutenus par une conception de recherche bien définie, utilisant une méthodologie et un plan de travail réalisables qui prennent en compte les risques.
- Un plan de mobilisation des connaissances bien défini et adapté aux publics pertinents

Le cas échéant, l'intégration significative des parties intéressées et concernées doit être prise en compte tout au long de la conception de la recherche. Pour plus de renseignements, reportez-vous au guide des trois organismes.

2 Correspondance avec le sujet

Les exigences de ce critère comprennent :

- Une contribution claire et directe à une initiative de recherche du Groupe CSA, avec une démonstration claire et convaincante de la manière dont le projet générera des retombées positives et substantielles dans le domaine visé
- Une explication claire et bien exprimée sur la façon dont les résultats du projet contribueront à l'examen interdisciplinaire du sujet, reliant plusieurs champs, perspectives ou secteurs au cours de la prochaine décennie

3 Faisabilité

Les exigences de ce critère comprennent :

- Un périmètre de projet clair et prospectif qui démontre une solide compréhension des occasions à court et à long terme, et une harmonisation avec l'initiative de recherche plus large
- Une évaluation réaliste des risques et des obstacles, ainsi que des stratégies d'atténuation réalisables
- Accès démontré à des ressources adéquates et suffisantes pour exécuter le travail, avec des besoins supplémentaires clairement justifiés dans le budget
- Un budget et un échéancier raisonnables et bien définis qui appuient directement le plan de travail

4 Excellence de l'équipe de recherche

Les exigences de ce critère comprennent :

- Connaissances, expertise et expérience des chercheurs
- Preuve de contributions de haute qualité et d'impact dans le domaine proposé et dans d'autres domaines de recherche
- Importance des contributions et de l'utilisation par d'autres chercheurs et utilisateurs finaux

L'expertise de recherche du CP et de tous les collaborateurs sera évaluée en fonction du stade de carrière de façon à ne pas désavantager les chercheurs en début de carrière. Une preuve de projets de recherche et de contributions conjoints renforcera les demandes. L'impact des collaborateurs sera évalué en fonction de leurs collaborations passées et proposées avec le directeur de recherche ou le CP conjoint sur d'autres projets de recherche.

Modalités de l'attribution

Pour conserver le financement, les bénéficiaires de l'attribution devront :

- Respecter les modalités de l'attribution ainsi que celles de l'entente de financement applicable
- Satisfaire continuellement à toutes les exigences d'admissibilité décrites dans le présent document
- Faire preuve de progrès satisfaisants par rapport aux jalons du projet proposé, comme le détermine le Groupe CSA
- Informer immédiatement le Groupe CSA, par écrit, de tout changement temporaire ou permanent au plan de projet, à la portée, à la composition de l'équipe ou à la direction de la recherche pendant la durée de l'attribution. Tout changement de ce genre doit être approuvé, par écrit, par le Groupe CSA
- S'assurer que tous les travaux financés sont effectués par l'équipe de recherche indiquée dans la demande (p. ex., non impartis en sous-traitance)
- S'abstenir d'inclure dans leurs projets toute information assujettie à des restrictions de propriété ou de confidentialité qui pourraient limiter la participation significative aux réunions et aux ateliers, la diffusion des résultats de recherche dans des sites de publication typiques comme des conférences ou des revues universitaires, ou les contributions aux rapports de perspectives

Le Groupe CSA ne détiendra pas les droits de propriété intellectuelle sur les publications liées à la recherche. Le Groupe CSA peut toutefois exiger une licence d'utilisation du contenu des publications liées à la recherche aux fins de leur intégration dans les rapports de perspectives

Le Groupe CSA communiquera les rapports de perspectives aux équipes de recherche avant leur publication

Le Groupe CSA se réserve le droit d'annuler une attribution si l'une ou l'autre de ces exigences n'est pas respectée au cours de la période visée par l'entente de financement ou si le ou la bénéficiaire ne satisfait plus autrement aux critères d'admissibilité.

Durée du projet, jalons et soutien à la recherche

Les fonds du projet sont fournis pour deux ans. Les décaissements seront effectués sur une base semestrielle. Un représentant de recherche du Groupe CSA sera désigné pour chaque projet de recherche afin de : (i) apporter un soutien à l'équipe de recherche relativement aux questions liées au projet; (ii) faciliter la collaboration interprojets au sein de l'initiative de recherche; et (iii) aider à intégrer les conclusions de l'initiative de recherche dans les rapports de perspectives. Les jalons du projet seront établis conjointement par le CP et le représentant de recherche du Groupe CSA avant le début de la période de financement. Le Groupe CSA fournira, au besoin, un accès limité en consultation seulement aux normes CSA pertinentes aux fins de la réalisation au projet.

Utilisation de l'intelligence artificielle

Le Groupe CSA reconnaît l'importance croissante de l'intelligence artificielle (IA), en particulier de l'IA générative. Le Groupe CSA cherche à soutenir des propositions qui démontrent des idées, des innovations et des découvertes propulsées sur l'humain. Le Groupe CSA se réserve le droit de rejeter les demandes qui ont été rédigées avec une dépendance excessive à l'IA, comme le détermine le Groupe CSA.

Rapports, participation et utilisation des fonds

Les titulaires de l'attribution doivent déclarer l'utilisation des fonds du programme de recherche Explore, les activités financées entreprises pendant la période d'octroi et les résultats du projet. Pour maintenir le financement, les titulaires d'une attribution doivent soumettre périodiquement de brefs rapports d'avancement du projet et participer aux réunions du projet avec le représentant de recherche du Groupe CSA et les autres équipes de recherche financées.

Les utilisations admissibles des fonds de recherche sont conformes au Guide d'administration financière des trois organismes, à l'exception des équipements de grande valeur. Les dépenses non admissibles comprennent, notamment, les salaires des CP/collaborateurs, et les frais liés aux boissons alcoolisées et à l'équipement de grande valeur. Si vous n'êtes pas certain de l'admissibilité d'une dépense particulière, veuillez communiquer avec l'équipe du programme de recherche Explore.

GROUPE CSA[MC]

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Association canadienne de normalisation
Programme de recherche Explore
178, boul. Rexdale
Toronto (Ontario) M9W 1R3
explore.research@csagroup.org
416-747-2611

©2026 Association canadienne de normalisation. Tous les droits sont réservés.